

Lettre de lecteur publiée dans le Journal de Ste-Croix du 3 avril 2019

Suite à mon intervention au Conseil communal du 25 mars 2019, il me semble important de rappeler ce qui suit à l'ensemble de la population de la Commune:

En février 2019, l'Office Fédéral de L'Energie (OFEN) a rendu public un atlas des vents, plus précis que celui qu'il avait publié en 2016 (le dernier des documents ayant servi aux calculs des promoteurs d'éoliennes).

Pour la plupart des parcs éoliens du canton, la vitesse des vents est revue à la baisse. Pour celui qui est projeté depuis vingt ans sur les hauteurs de Ste-Croix, cette vitesse passe d'une fourchette comprise entre 5,6 et 5,9 mètres par seconde (prévision utilisée jusqu'ici par les promoteurs) à une nouvelle fourchette prévoyant des vents compris entre 3,9 et 5,0 m/s (prévision 2019).

Cette baisse de vitesse, qui peut sembler de peu d'importance, a pourtant des conséquences considérables. En effet, la production d'une éolienne est fonction du cube de la vitesse du vent. Il a toujours été claironné que la production annuelle du parc sainte-crix atteindrait 22 millions de kWh. Avec les chiffres actualisés de l'OFEN, cette production tombe à environ 11 millions de kWh.

A notre Municipalité, qui a hâtivement accordé le permis de construire ce parc, on avait fait miroiter qu'en échange du saccage de notre région on installerait une Ferrari sur nos crêtes... et voilà qu'il s'agirait à peine d'une poussive 2CV! Les chiffres qu'on lui a fournis pour prendre sa décision étaient faux.

On attend sa réaction...

Michel Bühler